

**EXTRAIT**

du registre des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat de Gestion des Bâtiments de la Recyclerie de
Bresse.

Siège
35, route de la Quémine 71500 Branges

Séance du 16 février 2023

Séance du 16 février 2023
Nombre de membres du Comité Syndical
en exercice : 6

Présents à la séance : 6

Votants : 5

Date de la convocation : 8 février 2023
Date de l'affichage : 16 février 2023

Objet de la délibération

**Affectation du résultat 2022 du
SGBRB.**

L'an deux mille vingt-trois, et le seize du mois de février à neuf heures,

Le Comité Syndical du Syndicat de Gestion des Bâtiments de la Recyclerie de Bresse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, 35, rue de la Quémine à Branges, sous la présidence de Monsieur Christian CLERC son président.

Présents : MM CAVARD Jean-Paul, CLERC Christian, GILET Jean-Pierre, MERCEY-BON Jean Claude, SERRAND Franck.

Excusés (représentés par) :

Excusé non représenté : M. BLANC Éric.

Absent :

⊙⊙⊙⊙⊙

Monsieur le Président propose d'affecter les résultats comme suit :

Reprise en résultat reporté :

Au fonctionnement : Excédent reporté : 4 380,52 €

A l'investissement : Excédent reporté : 63 692,84 €

Le comité syndical décide à l'unanimité d'approuver les affectations de résultats du SGBRB.

Fait et délibéré le 16 février 2023.

Pour extrait conforme

Le Président

Monsieur Christian CLERC.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 16 février 2023.

Publié, affiché, notifié le 16 février 2023.

REÇU EN PREFECTURE

le 16/02/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-071-200038156-20230216-2022_2_5AFE